

AD. 77. 110 FS (1)
lettre familiale

Reuvers
Famille Houtliet
1732 (26/11)



Ayovis le 26 novembre 1932

Mon fils, en me remettant la lettre de ma Cousine
qui porte que vous avez été saignée ma chère
petite tante, ma rassure en me prenant que vous
vous portiez mieux. je n'aurais pas dû attendre
jusqu'à présent avous remercier des bontés que
vous avez eu pour moi. mais l'embaras ou j'ai
été à la campagne. et ici pour mon retour
ne me pas donne le moment de me reconnoître
ni par conséquent de faire réponse à ma
Cousine et à Monsieur de Montliar
quoique j'eusse dû le faire plus tôt pour
le remercier des soins extraordinaires que
ma Cousine me mande qu'il a prise avec
les ouvriers je sais par moi même combien

il est fatigans de conduire ces sorte de jans
il est sans doute bien sur de la parole de M^r
le feure pour quil a fait faire les ouvrage
avant de passer bail, il me demande un blan
signé pour 6 ans suivant ma premiere lettre;
mais par cette lettre avec laquelle je luy ai envoye
un bail signé de moy je nai consenti aux 6. ans
qua 120th et dis quil ma mande quon n'en vouloit
donner que 110th jai respondu ou que je ne pouvois
point ou que je ne pouvois que pour 3 ans et
qua ce prix de 110th je ne fournirois point de
chambrante cependant j'en ai un que j'enverrai
volontier par ce que je l'ai, mais il n'est large
que de 3 pieds et demi, sil lon en veut pas je
ne ferai assurément pas encore la despenche
d'un neuf pour le pris a quoi il s'obstine, (que
mon cousin revoie mais l'écrit il verra que
ce sont les les ^{mesmes} ~~mesmes~~ ^{copiantes} dont je suis convenu)
quelque difficulté quil y ait a louer a ceste de
quantité de maisons vacante, je ne fais si ce

Je raporte moy un avantage de luy auiois loué
mais que voila pres de 2 ans des loyer conformes
uniquement pour la comoder, sans que ce soit
pour reparation necessaire ala maison, je vous
supplis de me faire savoir si M^r roufflet
a fait les reparations locative comme ma cousine
me marque qu'il se dispoit ales faire; ce
que je vous mande ne presche pas que je ne
vous sois a toutes mes obligé de n'avoire
procure un locataire;

Voici un transport de 300th qu'on a deleguee
a un de mes amis sur l'abbaye de la Joye. on
ma prie de vous demander si vous voudriez
par vous ou quelque amis le presenter a madame
la bese et luy demender si elle trouuera bon qu'on
luy fasse signifier ou si elle veut bien l'accepter
sans finification. Car je ne m'en puis charger
qua cette condition. j'ai trop de respect pour
elle et de reconnoissance pour ses bontes, pour

me meter arien qui, soit luy deplaire
Et mesme luy causer la moindre repugnance
vous me ferez la grace de me marquer
ses intentions le plus tot quil sera possible;
mon fils sijoint amoy pour vous faire et a
ma cousine aussi bien qua Monsieur de montier
nil remerciemens il est en charge des amities
quil a recues nous vous embrassons de tous
nostre coeur je suis avec la plus respectueuse
attachemente et avec un petit lante vostre
tres humble et tres obeissante servante
J'ayant Baudouin

on leint les bas de ma Cousine, mais
je nai pu encore faire cest autre
Commissions neyant pas encort faite